



Nouvelle adresse

Nous contacter/nous rejoindre : 65500CCV@gmail.com

HOMMAGE



Le Collectif vient de perdre son président. Notre chagrin est grand. **Claude CAZAL**, figure vicquoise, fut l'initiateur, le créateur, le moteur de cette association dont il aimait à répéter qu'il l'aurait créée quel qu'eût été le résultat des élections municipales. Il s'enorgueillissait du côté «toutes tendances et toutes sensibilités» de ses membres et de l'indépendance totale, tant politique que financière, du CCV. Il était de ceux dont l'implication citoyenne ne pouvait se résumer au dépôt dans l'urne, tous les 5 ou 6 ans, d'un bulletin de vote.

Nos adhérents et nos soutiens ne s'y sont pas trompés. Nous nous efforcerons de poursuivre son objectif, dans la fidélité à ses principes de rigueur.

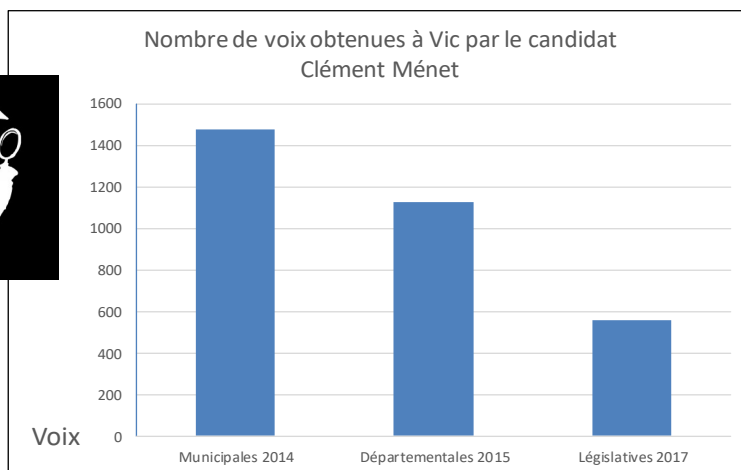
Nous nous associons à la douleur de sa famille à laquelle nous présentons nos condoléances émues.

Bilan de mi-mandat :

Dans ce numéro :

- Hommage à Claude Cazal
- Bilan de mi-mandat
- Brèves: le saviez-vous ?...

- Un autre regard



Collectif Citoyen de Vigilance
Responsable de la publication
Jacques Durry
3 Rue Louise Michel
65500—VIC-EN-BIGORRE

Source : www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/

Les Vicquois ont tranché, les voix ont fondu comme neige au soleil et nous obligeant à une autre lecture du bilan de mi-mandat.

« Baisse d'impôts : engagements [...]tenus »

La baisse annoncée des taux communaux n'a pas apporté de diminution significative des impôts locaux qui aurait pu permettre d'améliorer le pouvoir d'achat des Vicquois.

« Je serai un Maire à temps plein » (engagement de campagne électorale 2014)

Cet engagement aura bel et bien été tenu pendant 2 ans. Depuis le printemps 2016, associé à des partenaires, il reprend l'entreprise Brunet de Rabastens et précise, au cours de sa réunion publique de mi-mandat, le 4 avril 2017, qu'« Un mandat de Maire à temps plein ne semble plus nécessaire ». Gardera-t-il néanmoins le taux maximum de ses indemnités ?

Paroles [...] paroles [...] Promesses hors compétence communale

Tenus ou pas, certains de ces engagements ne relèvent pas des prérogatives du maire : collecte des ordures ménagères, entretien des rivières, ouverture de la piscine à l'année...

Brèves : le saviez-vous ? ...

Les Tablees de Vic : L'addition s'il vous plaît (suivi)

| | 2015 | 2016 | Cumul 2015/2016 |
|-----------------------|--------------|--------------|----------------------|
| Dépenses globales * | 203 494,42 € | 116 706,42 € | 320 200,84 € |
| Dépenses communales | 191 331,06 € | 104 306,42 € | 295 637,48 € |
| Recettes ** | 62 374,00 € | 73 249,00 € | 135 623,00 € |
| Différentiel global | 141 120,42 € | 43 457,42 € | -184 577,84 € |
| Différentiel communal | 128 957,06 € | 31 057,42 € | -160 014,48 € |

(1) Source : lignes identifiables (dépenses, recettes du grand livre)

* Dépenses globales : dépenses communales + factures directement payées par les Sponsors

** Recettes : billetterie + subvention région

Notons avec satisfaction que :

- Le centre ville est agréablement fleuri.



- La fête de la musique a été une réussite grâce à la collaboration de la municipalité, des cafetiers, des restaurateurs, des associations et des acteurs musiciens et/ou chanteurs.



- Les dates des Médiévales et des Tablees sont mieux coordonnées. Cette initiative devrait profiter aux deux manifestations (public et organisateurs).

